

Zeitschrift:	Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber:	Société jurassienne d'émulation
Band:	111 (2008)
Artikel:	Nouvelle observation d'un hibou des marais Asio flammeus dans le canton du Jura
Autor:	Juillard, Michel
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-549936

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelle observation d'un hibou des marais *Asio flammeus* dans le canton du Jura

Michel Juillard

Le hibou des marais ou hibou brachyote *Asio flammeus* (Pontoppidan, 1763) est une espèce de rapace nocturne qui vit et se reproduit essentiellement dans le nord de l'Europe⁷, plus précisément dans la toundra². Dans notre pays, il a niché à plusieurs reprises dans le marais de Wauwil (LU), en 1908, 1935 et 1939, année où au moins deux couples se sont reproduits⁸ et au delta du Rhin (six couples nicheurs en 1950)⁵.

Non loin du canton du Jura, il était autrefois nicheur rare dans les rieds alsaciens, où il s'est reproduit jusqu'en 1966⁴. Aujourd'hui, il est considéré comme éteint dans toute l'Alsace. En revanche, il niche encore dans les marais de la vallée du Drugeon, près de Pontarlier (Doubs), où six couples ont niché en 1993⁶.

La population des brachyotes du Paléarctique occidental hiverne principalement en Europe centrale et occidentale ainsi qu'autour de la Méditerranée⁴. Pour se rendre dans ses quartiers d'hiver, le hibou des marais passe régulièrement en Suisse, mais n'y reste pas. Le seul hivernage complet, connu dans notre pays, a été constaté durant l'hiver 1958–1959, période durant laquelle un individu a séjourné du 7 décembre au 8 mars dans la région du haut lac de Zurich⁸.

Le brachyote dans le canton du Jura

A ce jour, quatre observations ont été répertoriées dans le canton du Jura :

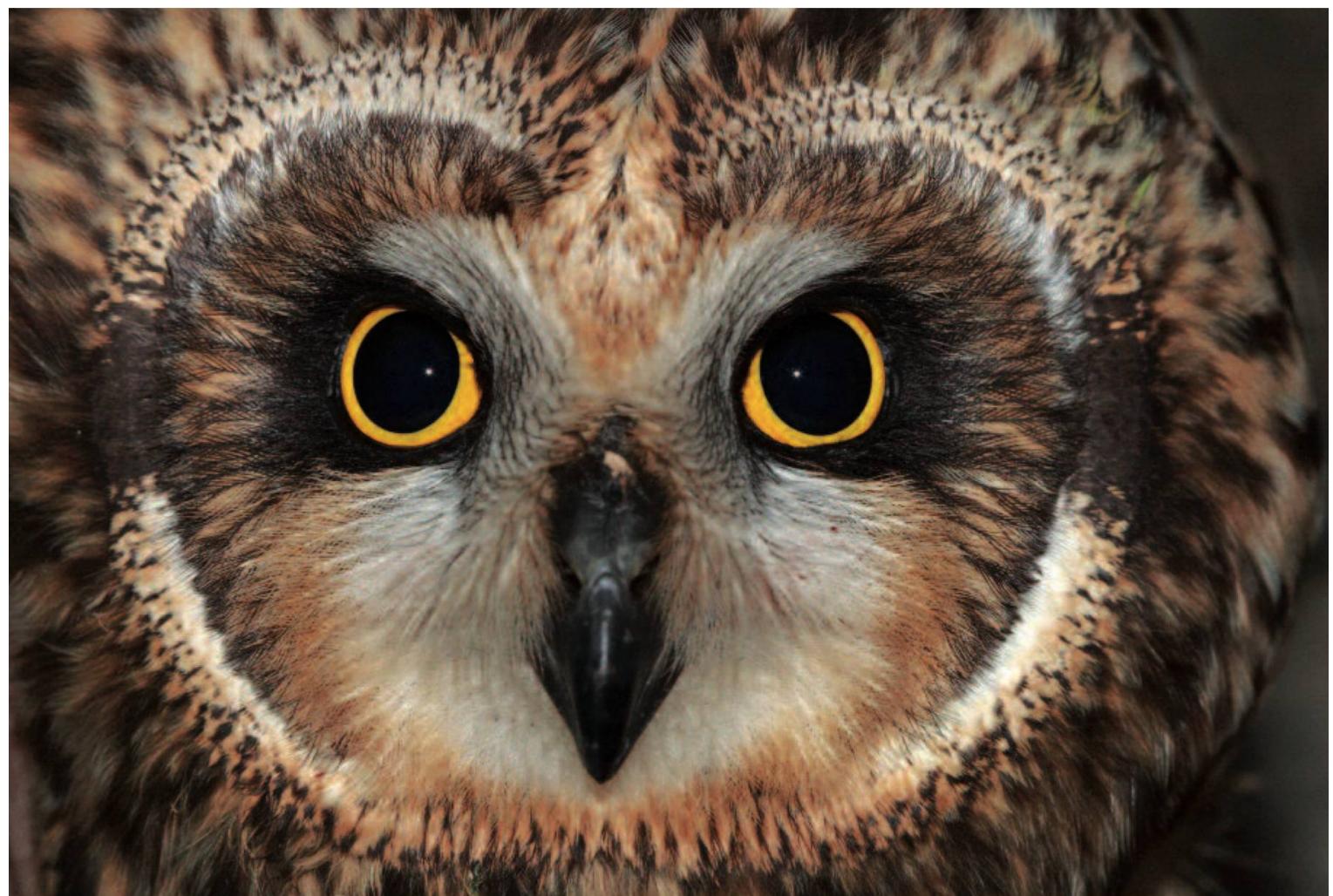
- un individu naturalisé, non daté, fait partie des anciennes collections du Musée jurassien des sciences naturelles de Porrentruy. Il a probablement été trouvé en Ajoie, avant la seconde guerre mondiale (Joseph Chalverat, comm. pers.).
- un individu naturalisé, provenant de La Chaux-des-Breuleux (JU) et daté de 1955, fait partie de la collection «Raymond Boillat», qui est déposée au Musée d'Histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds (Arnaud Maeder, comm. pers.).

- un individu a été observé le 4 avril 1978 à Grandfontaine par A. Klopfenstein³.

- un individu est signalé à Damphreux par Damien Crelier, début novembre 2000–2002. La date exacte de cette observation n'est pas connue, mais elle était proche de la Saint-Martin (Damien Crelier, Fabien Klötzli et Christian Monnerat, comm. pers.).

Une nouvelle observation en 2008

Le 6 novembre 2008, en fin d'après-midi, Claude Hêche, agriculteur à Courgenay (JU), m'apporte un rapace blessé. Je l'extrais du carton dans lequel il a été transporté et reconnaiss tout de suite un hibou des marais.



Portrait du hibou des marais récupéré à Courgenay (JU) le 6.11.08. Photo: Michel Juillard.

L'oiseau est en piteux état. Il a été coupé par les disques d'une faucheuse rotative et a les pattes sectionnées au niveau des fémurs. Une large coupure est également visible sur sa poitrine ainsi qu'à l'extrémité de l'aile gauche. Bien que très affaibli – il a perdu beaucoup de sang – le rapace nocturne est encore capable de dresser et de tourner la tête. Avec l'aide d'un élève du Lycée cantonal, je m'empresse de réaliser quelques photographies de l'oiseau, puis, convaincu qu'il n'y a rien à tenter pour le sauver, je décide de l'euthanasier pour abréger ses souffrances. Le lendemain matin, je confie sa dépouille à Joseph Chalverat, Conservateur du Musée jurassien des sciences naturelles, en espérant qu'il pourra peut-être le naturaliser, même sans ses pattes.

Discussion

Lors des migrations pré- et postnuptiales, le hibou des marais est observé pratiquement chaque année dans notre pays, mais en très petit nombre, maximum six individus le 5 novembre 1961 à Ballens (VD) par Jean-Pierre Reitz¹. Au printemps, les premiers brachyotes passent déjà en mars, mais la migration culmine en avril et se termine en mai ou au début juin, alors qu'en automne, elle débute en septembre, se poursuit fortement en octobre et se termine en novembre ou au début décembre. De 1950 à 2003, trois cent trente individus ont ainsi été observés en Suisse lors de leurs déplacements migratoires⁵.

Les observations réalisées dans le canton du Jura ne sont donc pas exceptionnelles. Elles montrent simplement que ce nocturne fréquente aussi la chaîne jurassienne, en plaine (Grandfontaine, Damphreux, Courgenay) comme en montagne, à l'image de l'individu vu le 6 octobre 2007 au Mont-Sagne (NE), par Claude Sinz¹⁰, et que chaque ornithologue peut avoir la chance d'observer cette espèce. Comme toujours, il faut être au bon endroit et au bon moment pour faire une telle observation!

A propos de l'oiseau accidenté à Courgenay, une question fondamentale se pose. Pourquoi ne s'est-il pas envolé avant le passage de la machine? Deux hypothèses peuvent être avancées.

- Il est connu que le hibou des marais est une espèce peu farouche. Son gîte diurne est généralement situé à même le sol et, en cas de dérangement, il ne le quitte qu'à la dernière minute. Peut-être n'a-t-il pas vu venir le danger, les couteaux de la machine étant situés vers l'avant. Peut-être a-t-il trop fait confiance à son camouflage, à son mimétisme?

- Le brachyote a peut-être été frappé par le train ou par un véhicule à moteur, la voie ferrée et plusieurs routes se situant non loin du lieu de l'accrochage. Blessé, il ne pouvait peut-être plus voler et a passé inexorablement dans les lames de la faucheuse.

Dans l'état de nos connaissances, il n'est pas possible de donner plus de poids à l'une ou à l'autre de ces hypothèses.

Remerciements

J'adresse tous mes remerciements à Claude Hêche, agriculteur à Courgenay, qui a eu la gentillesse de m'apporter le hibou brachyote. Comme moi, il aurait bien voulu que cet oiseau soit sauvé. Malheureusement, ça n'a pas été possible.

Je remercie également Joseph Chalverat, Damien Crelier, Fabien Klözli, Arnaud Maeder, Christian Monnerat, Bertrand Posse et Bernard Volet, qui m'ont permis de compléter mes informations sur les hiboux des marais observés dans le canton du Jura.

BIBLIOGRAPHIE

- ¹ GÉROUDET, P. (1962): Calendrier ornithologique: Les migrations d'été et d'automne en 1961. *Nos Oiseaux* 26: 287.
- ² GÉROUDET, P. (1965): *Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel. P. 58-60.
- ³ GÉROUDET, P. (1979): Chronique ornithologique romande: Le printemps et la nidification en 1978. *Nos Oiseaux* 35: 94.
- ⁴ KEMPF, Ch. (1976): *Oiseaux d'Alsace*. Istra, Strasbourg. P. 148.
- ⁵ MAUMARY, L., VALLOTON, L. et KNAUS P. (2007): *Les Oiseaux de Suisse*. Station ornithologique suisse, Sempach. P. 453-454.
- ⁶ MULHAUSER, B. & BLANT, J.-D. (2007): *Les oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel*. Editions de la Girafe. La Chaux-de-Fonds. P. 413.
- ⁷ SVENSSON, L. & GRANT, P. J. (2005): *Le guide ornitho*. Delachaux & Niestlé, Paris. p. 212-213.
- ⁸ WILLI, G. (1960): Kurzbericht über die Winterperiode 1958/59. Orn. Beob. 57: 62-67.
- ⁹ WINKLER, R., LUDEM, R. & MOSIMANN, P. (1987): Avifauna der Schweiz, eine kommentierte Artenliste. II. Non-Passeriformes. Orn. Beob 84, Beiheft 6: 103.
- ¹⁰ SITE INTERNET www.ornitho.ch